

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE AU PAYS DES ENFANTS INC.		Date d'inspection Le 10 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Au Pays Des Enfants Inc.		Numéro de permis 843031	
Adresse Unité B 272 rue Notre Dame Atholville NB E3N 3Z9		Numéro de téléphone (506) 753-6038	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 44	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite faite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.</li> <li>- Lors de la visite le ratio est respecté.</li> <li>- Tous les enfants de deux ans et plus qui font la sieste, on un matelas de sieste convenant à sa taille. Un écart de 46 cm est requis entre chaque équipement de sieste est respecté. Le matelas de sieste, pour enfant est lavable et étanche. Les matelas de sieste mesurent au moins 5 cm d'épaisseur et sont rangés de façon à éviter tout contact avec la surface d'un autre matelas de sieste.</li> <li>- Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément pour son usage exclusif, sont d'accès facile et portent une étiquette à son nom.</li> <li>- Le changement de couche se fait à moins d'un mètre d'un lavabo et est séparé de l'endroit où la nourriture est préparée. Les enfants sont sous supervision constante durant le changement de couche. La procédure pour le changement de couche est affichée sur les lieux réservés au changement de couche.</li> <li>- Les produits toxiques, chimiques et d'entretien sont barrés sous clé et hors de portée des enfants.</li> <li>- L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. L'équipement fixe est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée aussi installée selon les instructions du fabricant selon la directrice.</li> <li>- Observations:</li> <li>- À mon arrivée, les enfants s'amusaient dans le parc. Les enfants sont rentrés de dehors et ont mangé leur dîner, qui est fourni par les parents. L'éducatrice a raconté une histoire aux enfants avant de faire la sieste.</li> <li>- Discussions avec la directrice concernant son terrain de jeu. Elle m'a présenté son plan pour améliorer cet espace.</li> </ul>
--

original signé par  
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 juin 2026

Date

original signé par  
Monique Chabot

Le 10 juin 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*